



ABSCON

ESCAUDAIN

LOURCHES

MASTAING

BOUCHAIN



**PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL**

Plan de secteur réglementaire n°10
Abscon, Douchy-les-Mines, Escaudain, Louches,
Roieux, Wavrechain-sous-Denain

PIECE N°4-D
PLAN DES RISQUES - ROEULX

APPROBATION DU PROJET LE 1 JANVIER 2021

| | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ La commune est concernée par un aléa faible lié au retrait/gonflement d'argile ■ La commune est concernée par un aléa lié aux remontées de nappe ■ L'intégralité du territoire communal est concerné par un risque sismique de type modéré (zone 3) <p>Pour des informations précises sur la nature de ces risques, consulter : georisques.gouv.fr</p> | <ul style="list-style-type: none"> ■ Aléas miniers |
|--|---|



0 100 m



Source : 6078 99
Date d'édition : 14/12/2020
Format d'impression : 841*1189 mm
Référence : Risque_aps
© CAH - 505





La Porte du Hainaut
Communauté d'Agglomération
Inventons le futur de notre territoire 0315-2020

